

EXPLORATION {partie de campagne} URBAINE



« Du centre commercial à la ville maraîchère,
de la vallée de l'Yerres au Plateau Briard »

SAMEDI 2 JUILLET 2016 / 10H30-18H



BALADE CONÇUE ET ANIMÉE PAR :

Fabrice Frigout, paysagiste dplg

Denis Moreau, urbaniste-marcheur, À Travers



ARPENDER LES TERRITOIRES URBAINS ET PÉRIURBAINS D'ÎLE-DE-FRANCE POUR AP- PRÉHENDER LES SUJETS LIÉS À L'ÉCO-CONSOMMATION : UN ENJEU ÉDUCATIF

Vivacités Île-de-France, qui s'est engagée en amont et pendant la COP 21, notamment par des « balades climat », entend poursuivre son action en concevant un cycle d'explorations urbaines et périurbaines des territoires de la Métropole du Grand Paris et de l'Île-de-France. L'exploration territoriale est pour le réseau Vivacités IDF un acte éducatif en soi. Apprendre à observer, décrypter, comprendre, voir autrement, discuter et débattre, rencontrer, découvrir, surprendre... sont autant de situations qui permettent la construction d'une culture environnementale et urbaine ; cette « éducation à l'environnement urbain » est essentielle à la formation d'un citoyen engagé et acteur, conscient de la complexité des défis urbains et environnementaux qui touchent l'Île-de-France aujourd'hui.

Dans cette année post-COP21, où se met en place Métropole du Grand Paris, les questions de l'éco-consommation, de l'économie circulaire, des circuits courts, de l'émergence d'une agriculture respectueuse de la santé et de l'environnement, à faible bilan carbone, sont particulièrement présentes dans le contexte francilien. L'Île-de-France est la première aire urbaine d'Europe, avec ses 12 millions d'habitants, et ses terres agricoles, limoneuses, parmi les plus fertiles d'Europe. Ceci alors que la Région ne fournit que 2% des besoins alimentaires de sa population.

Nombre de ces portions de territoires agricoles et urbains font partie du *Réseau rural et périurbain francilien et du Réseau agriurbain d'Île-de-France*, animés par la Bergerie Nationale. C'est un de ces territoires, inclus dans le Grand Paris, sur lequel se rencontrent ces enjeux que nous avons choisis comme première de ces explorations urbaines.

Dans le prolongement de l'AIGP (Atelier International du Grand Paris), consultation d'urbanisme lancée en 2008, la Fédération Française du Paysage (FFP) d'Île-de-France a créé un atelier de réflexion, « Métropole Paysage ». Parmi les réflexions de la FFP, la **question de la valeur du sol a émergé** : outre sa valeur financière, sa valeur de fertilité et son épaisseur sont à considérer comme un bien commun. Il s'agit de redonner au sol sa valeur écologique, climatique, nourricière, vivante, de penser sa réversibilité.

**Si nous consommons des produits, dits « de consommation »,
des énergies, des biens manufacturés, des services,
nous consommons aussi du sol. Nous sommes même
fréquemment dans une « hyperconsommation ».**

Pour mémoire, entre 2000 et 2015, le prix mondial des céréales et autres denrées alimentaires a doublé. Et si les surfaces agricoles représentent aujourd'hui quasiment la moitié de l'Île-de-France (un petit quart accueillant des espaces naturels, et un gros quart étant urbanisé), en 50 ans, 25 % des terres agricoles ont été perdus en France, 820 km² disparaissant chaque année (la Métropole du Grand Paris en fait 814 km²) tandis que les surfaces urbanisées doublient.

L'URBANITÉ PEUT ÊTRE AUSSI RURALE, ET LA CULTURE, CITADINE

Traditionnellement, la campagne se conçoit comme « les champs, les terres cultivées par opposition à la ville », la seconde ne pouvant que se développer par la proximité de la première qui l'alimente.

Pourtant, au-delà de cette opposition, **la Cité, antique ou médiévale**, comprenait déjà dans un même ensemble organisé, **la ville (urbs)** avec son ban (la banlieue) et ses jardins (*hortus*), comme **la campagne**, ses champs (*ager*), ses bois (*silva*), et ses marges (*saltus*), landes et taillis où le dieu Pan se manifeste.

L'urbanité peut être aussi rurale, et la culture, citadine. Avec l'étalement des villes, dans leurs campagnes sont apparues les formules de « périurbanisation », de « rurbanisation », de « suburbanisation ».

Qu'on l'appelle « ville-territoire » (Favre-Aublin), « ville-pays » (Beauchard), « ville-diffuse » (Secchi et Chalas) ou campagne urbaine (Donadieu et Dalla Santa), « *la métropole se construit aujourd'hui autour de la tension établie entre une forme-ville qui explose et des formes territoriales qui dissolvent l'opposition traditionnelle de la ville et de la campagne* » écrivait, en 2003, Cyrille Favre-Aublin, architecte et enseignant à l'ENSA Paris Val-de-Seine.

LA VILLE ÉLARGIE ET LE PAYSAGE

Pierre Donadieu, professeur à l'ENSP Versailles, posait cette question en 2000 : « *au lieu de chercher en vain à contrôler la croissance de la ville par des réseaux de ceintures, de fronts et d'espaces verts, pourquoi ne pas construire le tissu urbain avec les espaces agricoles et forestiers ? Pourquoi l'agriculture périurbaine ne pourrait-elle pas être considérée par les aménageurs comme un outil d'urbanisme capable d'organiser durablement le territoire des cités ?* », y voyant une utopie réaliste.

Pour que cette ville-territoire permette une cohérence urbaine entre espaces bâtis, agricoles, naturels, il s'agit de « *composer avec le site, le paysage, comme partie symétrique de l'implantation urbaine, de lutter contre l'indifférence du contexte* », comme le dit le paysagiste Gilles Vexlard.

LA VILLE POREUSE ET LE GRAND PARIS

Ainsi, l'une des dix équipes de la Consultation pour le Grand Paris de 2008, l'équipe Secchi-Viganò, proposait le développement de la « Ville poreuse », bien au-delà des limites de l'actuelle Métropole du Grand Paris. Cette métropole horizontale et décentralisée aurait articulé urbain et périurbain en questionnant leurs limites, tenant compte des problématiques de l'alimentation et de l'éco-consommation, des déplacements doux, se construisant par des projets participatifs, tenant compte de l'écologie, des circuits de l'eau, etc., chaque projet définissant son propre périmètre de gouvernance, en contradiction avec la tradition centralisatrice française.

LE CYCLE EXPLORATOIRE

Nous proposons donc, par ce cycle exploratoire, de parcourir les lieux où les formes de cette ville-territoire, cette ville plus ou moins diffuse, cette campagne urbaine, prend corps, répond aux enjeux de la ville durable ; de découvrir quelles ressources sont disponibles, quels blocages se rencontrent, quelles perspectives se dessinent.

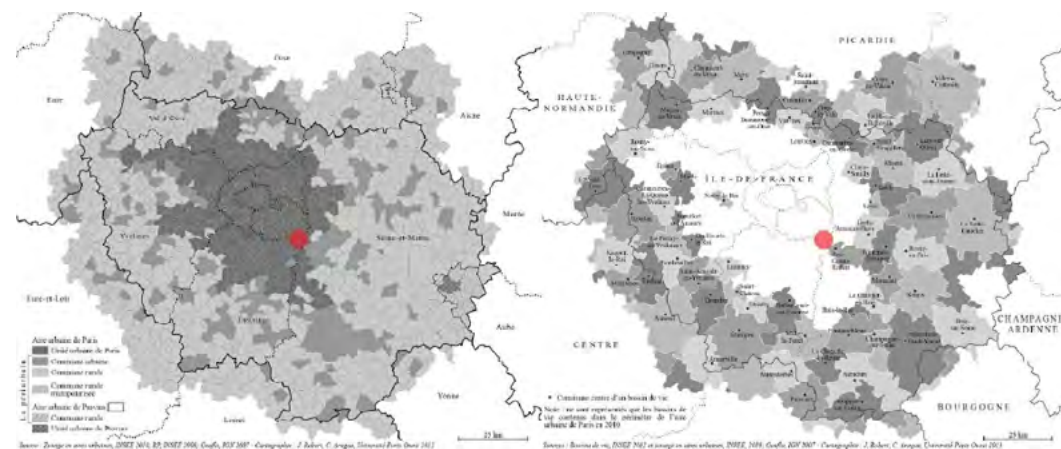
Pour cela nous porterons notre regard sur les potentialités que recèlent les paysages : le sol, le socle, le vivant, le patrimoine végétal, bâti, culturel, humain, les densités bâties comme les densités arborées ; tous ces éléments dont le paysage est formé, qui permettent l'émergence d'une ville élargie.

EFFETS DU BON ET DU MAUVAIS GOUVERNEMENT, LORENZETTI 1338



LE PLATEAU BRIARD DANS LE GRAND PARIS, EXPLORATION N°1

Cinq communes sur six de l'ex-communauté de communes (CC) du Plateau Briard ont rejoint le Territoire 11, à l'extrémité sud-est de la Métropole du Grand Paris. Périphérique à l'échelle du Grand Paris, le territoire est central à celle de l'aire urbaine parisienne. Occupation des sols et modes de vie urbains et ruraux s'y rencontrent.



INSEE ZONAGE AIRES URBAINES ET BASSINS DE VIE - ROBERT ET ARAGAGOU, UNIVERSITÉ PARIS OUEST 2013

Ce morceau de Brie, marqué au sud et au nord par les vallées de l'Yerres et du Réveillon, fait partie de la Brie française (francilienne, dirions-nous aujourd'hui), un plateau qui s'avance entre la Seine et la Marne, **et qui a depuis des siècles et des siècles vocation à nourrir Paris. Avec l'urbanisation, c'est aujourd'hui une pointe avancée dans l'agglomération, tranchant la ville.**

FROMAGE DE BRIE (WIKIPEDIA)



Dans ce territoire, le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) a défini un front urbain d'intérêt régional, des secteurs d'urbanisation préférentielle, mais aussi des liaisons agricoles et naturelles à conforter, héritées des Zones naturelles d'équilibre (ZNE) des anciens schémas directeurs, destinés à contrebalancer les Villes Nouvelles. C'est un cas exemplaire, car au plus proche de Paris, nous trouvons là une concentration de dynamiques, de situations et d'enjeux, qui peuvent parfois entrer en contradiction, et qu'on retrouve à l'échelle de la région métropolitaine.

Les pratiques de l'agriculture biologique, ou d'une production agricole impliquée dans les circuits courts et de proximité sont ici bien présentes, bien que les situations soient différentes. À Mandres-Les-Roses, il ne reste qu'un seul producteur de roses, l'horticulture ayant connu de grandes difficultés. Malgré la présence d'importantes pépinières et de quelques maraîchers dans les lotissements agricoles des Domaines de Roseval et de Rosebrie, l'urbanisation se poursuit. À Périgny-sur-Yerres, ancien plateau céréalière, aujourd'hui en partie maraîcher, notamment dans le Domaine de Saint-Leu, la présence agricole semble mieux installée, mais qu'en sera-t-il dans l'avenir ?

Outre les maraîchers traditionnels, inclus dans le Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF) du Plateau Briard, se trouvent au sein de domaines lotis grâce à la SAFER à Périgny et Mandres plusieurs AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), un jardin pédagogique, des territoires gérés par l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France (AEV), des Pépinières intercommunales et départementales ainsi qu'un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) réservé aux personnes handicapées, et développant des pratiques de gestions différenciées et d'éco-pâturage.

Les formes du paysage agricole prennent aussi celles d'une infrastructure de production, et en arrière-plan les serres maraîchères ferment l'espace ouvert, paradoxalement plus présent en contrebas, dans la prairie de la boucle de l'Yerres.

Les formes de la ville sont variées. Aux vieux villages briards, exemplaires du point de vue urbanistique, ont succédé des lotissements pavillonnaires à l'écriture générique, des zones d'activités standardisées, ou encore des « écoquartiers » en cours de construction. Les expérimentations de l'urbanisme des années 1970, avec ses grands-ensembles, et le « Val d'Yerres 2 » occupent la vallée éponyme.

Ce territoire est aussi un lieu de passage, humain, faunistique et floristique, traversé par le TGV Paris-Marseille, par la Tégéval, liaison verte commencée en 2013, empruntant l'ancien chemin de fer du « train des roses », par le sentier d'interprétation agricole, mise en place par la commune de Périgny-sur-Yerres, puis développée par l'ex-Communauté de Commune du Plateau Briard.

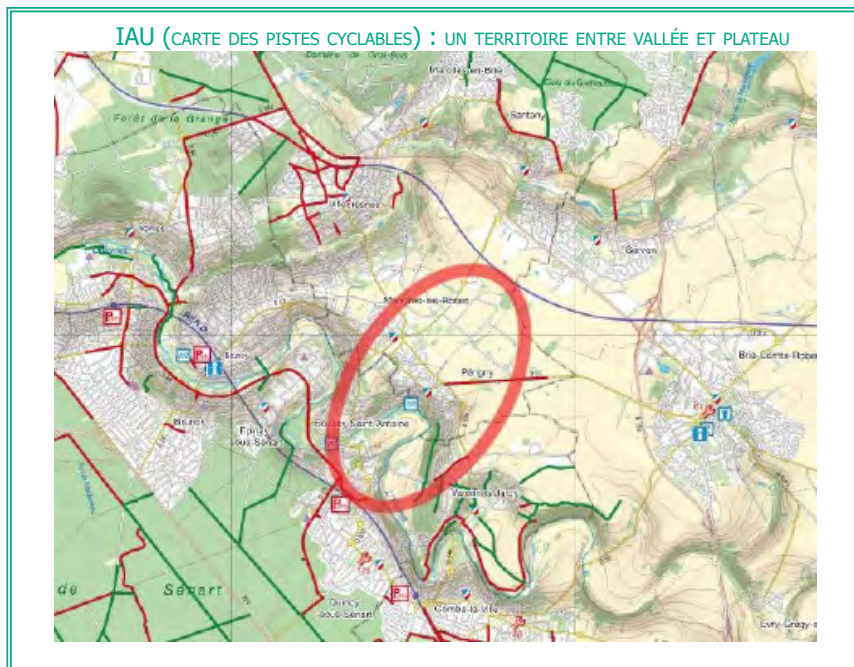


DAMIEN DE TEMPLEUX, 1666



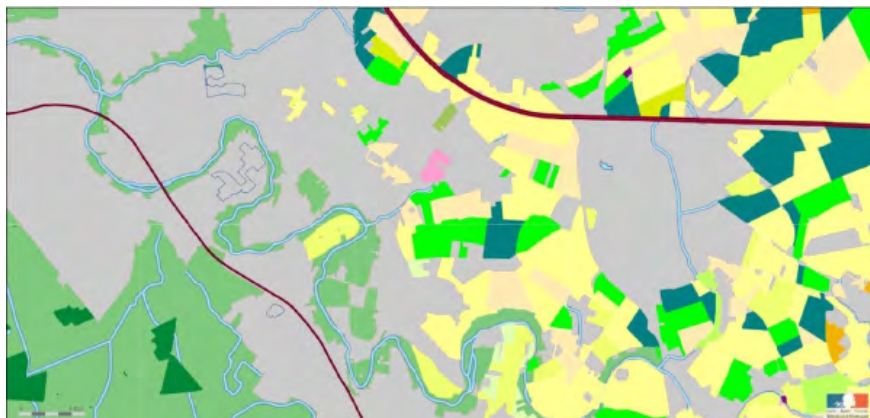
« LE PLATEAU BRIARD », UN COIN DE BRIE ENTRE L'YERRES ET LE RÉVEILLON (CARTE RELIEF : IAU)

Ce territoire est aussi traversé de continuités écologiques, reliées à la ZNIEFF de la vallée boisée de l'Yerres.



Du maraîcher-logisticien parisien, qui vient cultiver chaque jour pour une AMAP, jusqu'aux enfants des quartiers prioritaires de la cité des cinéastes à Épinay-sous-Sézann, de l'agriculteur dont la famille exploite la terre depuis des générations, aux « néo-ruraux » des anciens villages du plateau travaillant à Paris et au-delà, les manières de vivre cette ruralité/urbanité sont diverses et variées, souvent surprenantes.

GÉOPORTAIL : ZONES AGRICOLES ET BOISÉES DU PLATEAU BRIARD



Pierre Donadiou écrit dans *Campagne Urbaine* que « l'enjeu n'est pas seulement l'alimentation des citadins (...) mais la qualité de la vie urbaine dans une ville moins dense et moins compacte que celle produite par les processus habituels d'urbanisme ».

Ce territoire est aussi un espace de respiration pour les citadins, plus ou moins proches, un atout urbain, économique, touristique. Depuis les années 70, des tentatives « d'agro-tourisme » ont été mises en place sur Le Plateau Briard, dans un projet global porté par l'ancien maire de Périgny, Michel Lucas, qui a très grandement contribué au maintien de l'agriculture. Il s'agit aussi de faciliter un accès partagé à ces espaces qu'on peut considérer comme relativement préservés. C'est un des enjeux du territoire que de porter ses spécificités à l'échelle du T11 et du Grand Paris, pour le valoriser.

Si le maintien d'une zone agricole, aujourd'hui au cœur de la ville, a une histoire, et est le résultat de volontés politiques fortes, locales, à contre-courant de l'esprit des Trente glorieuses, on peut aussi en interroger aujourd'hui certains points. Dans un 21^e siècle déjà bien entamé, Périgny-sur-Yerres, c'est, d'une certaine manière, l'anti-Boussy, l'anti-Zac. Le manque de logements en Île-de-France, semble nécessiter d'envisager une installation urbaine renouvelée (objectif de 25% de logements sociaux, selon la loi), sur ces territoires.

Avec les acteurs locaux et de l'aménagement du territoire que nous rencontrerons, nous verrons comment la ville élargie se fait, se défait, avec les potentialités de son capital paysager, en nous demandant comment, économiquement, écologiquement, politiquement et socialement, l'agriculture peut être viable sur le Plateau Briard.

Cette exploration sera un moment de dialogue, de regards croisés, mais aussi, une partie de campagne, bucolique et urbaine.



PARTIE DE CAMPAGNE, JEAN RENOIR

REMERCIEMENTS

MICHEL LUCAS, ANCIEN MAIRE DE PÉRIGNY-SUR-YERRES
MARJORIE GARNIER
EVELYNE COCOT ET PHILIPPE FOURNIER, ESAT DE ROSEBRIE
STÉPHANE DISDET, LES JARDIN DE THÉLÈME
WILMA ET MICHEL, LES JARDINS DE WILMA
JEAN-XAVIER SAINT-GUILY, BERGERIE NATIONALE
JEAN-FRANÇOIS LAMY, PLATEAU BRIARD
CHRISTELLE ANGENIOL, FRANÇOIS HUART, GILLES DUQUENOY -
AGENCE DES ESPACES VERTS D'ÎLE-DE-FRANCE
ANNE GAILLARD, CAUE94
CÉCILE DISPAU, CIVAM DE L'HUREPOIX
ERIC STREMLER, CENTRE HORTICOLE DE PLAINE CENTRALE
PIERRE HÉMON, PAYSAGES FILMÉS - PIERREHEMON.TUMBLR.COM
AMÉLIE ROMAC, EPT11

ET BIEN D'AUTRES, À VENIR !

EXPLORATION TERRITORIALE

SAMEDI 2 JUILLET 2016

Rendez-vous : 10h20 - Sortie nord de la Gare RER D « Boussy - St-Antoine » (côté centre commercial « Val-d'Yerers 2 ») - Fin de la promenade vers 18h retour possible vers le RER D par co-voiturage - **4 h de marche**

Inscription souhaitée / Possibilité de participation « partielle » / Possibilité de co-voiturage / adaptations pour tous types de handicaps

Descriptif :

Périgny-sur-Yerres et Mandres-les-Roses depuis Boussy-Saint-Antoine.
Départ : RER D « Boussy-Saint-Antoine ». Co-voiturage possible. Précisions après inscription.

Accessibilité :

Parcours ouverts à tous. Difficultés liées au parcours : une dizaine de km de parcours (4 h de marche) ; pente modérée (plus ou moins 40 mètres de dénivelés).
Possibilité de rejoindre le groupe à mi-parcours pour le pique-nique (**prévoir un pique-nique en plus des produits locaux à déguster !**).

Vous avez un handicap et souhaitez participer à cette balade ; contactez-nous au 01 46 70 95 78, nous verrons ensemble les adaptations au fil de la promenade ; des boucles électromagnétiques peuvent être mises à disposition pour les malentendants.

Concepteurs et guides :

Fabrice FRIGOUT / Paysagiste dplg, membre de la Fédération Française du Paysage
Denis MOREAU / Urbaniste marcheur / « banlieuedeparis » / Association « À Travers »

Inscription / Informations :

Barbara HOUALET / barbara@vivacites-idf.org / 01 46 70 95 78